

Fait le 01/08/2025, à Châteauroux

**Objet : Révision annuelle du montant du loyer**

Madame, Monsieur,

Par la présente et conformément au bail que nous avons signé le 28 juillet 2022, je procède à la révision annuelle du montant du loyer concernant le Camping le Soulhol situé Quai Auguste Salesses 46400 Saint Cère.

Cette révision du loyer est recalculée selon l'indice trimestriel des loyers commerciaux (ILC) étant constitué de la somme pondérée d'indices représentatifs de l'évolution des prix à la consommation, de celle de la construction neuve et de celle du chiffre d'affaires du commerce au détail de la manière suivante :

Indice 3eme trimestre 2024 : 137.71

Indice 3eme trimestre 2023 : 133.66

Soit :

Loyer actuel x indice 3eme trimestre 2024

---

Indice 3eme trimestre 2023

Donc :

$(2670.44 \times 137.71) / 133.66 = 2751.36 \text{ €}$

Ainsi, le prochain loyer du mois d'août 2025 et tous les autres s'élèveront à 2751.36 €.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre dévotion.

Cordialement,

**Camping Le Rochat**

Avenue Daniel Bernardet  
36 000 Châteauroux

La Direction  
Tel: 02 54 96 29 06 02 71 14 55  
Mail: [campinglerochat@gmail.com](mailto:campinglerochat@gmail.com)  
Siret: 51977023400044 APE: 5530Z